

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 15,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire,  
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du F. Poissonnière, 10,  
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 8 Juin 1869.

## ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 23 mai dernier, a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles M. le Chevalier Jérôme Rossi, professeur au Collège Royal de Ventimiglia (Italie) et auteur d'un ouvrage intitulé : *Monete dei Grimaldi, Principi di Monaco*.

## NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Albert, arrivé à Toulon samedi matin 29 mai, a visité en détail l'arsenal et ses dépendances, dont les honneurs lui ont été faits par le vice-amiral Chopart, préfet maritime.

Le Prince a ensuite rendu visite, à bord du *Magenta*, au vice-amiral Jurien de la Gravière, commandant l'escadre de la Méditerranée.

S. A. S. est repartie dimanche soir pour Paris.

On annonce que le Prince Albert a été reçu en audience particulière, vendredi 4 juin, par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice des Français.

Le lendemain samedi S. A. S. a été invitée à dîner aux Tuileries.

La veille le Prince avait dîné chez S. M. la Reine d'Espagne.

Dimanche dernier, fête du Sacré-Cœur, Monseigneur Flugi, Abbé ordinaire de Monaco, a donné la confirmation aux enfants qui ont fait, cette année, leur première communion. M. Gastaldi, maire de la ville, et M<sup>me</sup> Gastaldi étaient le parrain et la marraine. Cette édifiante cérémonie religieuse s'est accomplie au milieu de la ferveur et du recueillement de chacun. L'église était magnifiquement décorée et un grand concours de fidèles assistait à cette solennité.

Le Tribunal supérieur de Monaco a condamné, pour vol, les nommés François Dentale, journalier, né à Gorbio (Alpes-Maritimes), et Benjamin-Joseph Lambert, serrurier-mécanicien, né à Notre-Dame-de-Bouderette (Seine-Inférieure), le premier à trois mois et le second à deux mois de prison.

A partir du 15 de ce mois, les modifications suivantes seront apportées dans la marche des trains du chemin de fer.

Le train express qui part actuellement de Monaco à 7 h. 55 m. du matin et qui arrive à Marseille à 3 h. 05 m. du soir, sera supprimé. Le train express qui part de Marseille pour Monaco à 12 h. 15 m. du soir sera également supprimé. Un nouveau train mixte sera créé.

Ces changements ne seront faits qu'à partir du 15 juin et ne seront maintenus que jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Dans notre prochain numéro nous publierons un tableau des heures de départ et d'arrivée qui restera en permanence dans le journal jusqu'au jour où auront lieu de nouvelles modifications.

L'œuvre de M. le professeur Rossi sur les monnaies et médailles des Princes de Monaco obtient décidément un grand succès dans le monde savant. Nous avons sous les yeux une lettre de félicitations adressée à M. Rossi par M. Longpérier, membre de l'Institut. Nous savons d'autre part qu'un savant numismate allemand, qui s'occupe d'un ouvrage universel sur les monnaies, a fait demander le volume de M. Rossi pour y puiser des renseignements sur les monnaies de Monaco.

Nous avons l'habitude tous les ans, quand vient la saison d'été, de présenter quelques réflexions qu'on ne saurait trop répéter, dans l'intérêt des plages méridionales, et de toutes les villes du littoral qui, à l'exemple de Monaco, aspirent à devenir villes d'été, comme elles sont déjà villes d'hiver.

La mer est devant elles pour justifier cette ambition ; il ne s'agit que de savoir mettre à profit cette bonne fortune.

Malheureusement la plupart des villes du littoral n'ont pas encore songé à créer de véritables établissements de bains de mer. Dans certaines localités, quelques industriels ont élevé au bord de la mer de petites cabines en planches, en général fort incommodes. Ce boudoir primitif ne satisfait guère le sybaritisme à la mode et ne pourrait jamais entrer en lutte avec les établissements somptueux et confortables que Trouville, Dieppe et quelques autres stations de la Manche ont mis, les premières, à la disposition des touristes.

Qu'on ne s'y trompe pas ! l'absence de baigneurs sur les plages méditerranéennes n'est pas due, comme on l'a cru jusqu'ici, à un préjugé sur la chaleur

insupportable de l'été méridional. On est revenu aujourd'hui de cette opinion injuste. On sait que, sur les mers les plus méridionales, s'élèvent et courent toujours de fraîches brises, et que le midi, en juillet, est préférable à la fournaise parisienne.

Le littoral méditerranéen est vraiment un pays privilégié. On n'y trouve aucun excès de froid ou de chaud, août et décembre y sont inconnus, et l'on y éprouve pendant douze mois la température d'avril. Mais Monaco est jusqu'à ce jour la seule ville du littoral qui ait un établissement de bains digne de ce nom ; et, à ce propos, comme nous l'avons promis, nous allons causer un peu des améliorations importantes, des restaurations nouvelles qui font de cette création une chose sans rivale.

On connaît la magnifique situation de l'Hôtel des Bains, au fond de la baie, défendu de tous les vents par les promontoires de Monaco et de Monte Carlo et les dernières assises des Alpes-Maritimes. Outre les bains de mer, le touriste peut y prendre des bains d'eau douce servis dans des cabines particulières.

Une longue terrasse domine la mer d'où l'œil peut contempler un des plus beaux paysages du monde.

Les baigneurs trouvent à l'établissement des Bains des lits de repos, et des logements très-confortables. Il y a une fort belle salle à manger et un beau salon de restaurant. Le café a vue sur la mer et est précédé d'une terrasse construite sur le rivage même, d'où le consommateur peut assister aux ébats des baigneurs et contempler cette sereine et belle nature, ce long panorama de montagnes qui encadre la mer depuis Monaco jusqu'à Bordighiera.

Au premier étage se trouve un salon meublé et décoré avec un goût exquis. Ce salon est aussi précédé d'une terrasse dominant la mer, un point de vue admirable. Des journaux et un piano sont mis à la disposition des touristes. Tout cela est coquet et brillant, et l'on y trouve le confortable du chez soi. Aussi, grâce à ces améliorations, espérons-nous beaucoup de cette saison de bains. Déjà, deux fois par jour, la baie présente le spectacle le plus animé. Il est inutile de se répéter et de redire que la plage de Monaco est de sable fin, doux au contact comme une étoffe veloutée, inutile de répéter que la Méditerranée, cette indolente berceuse, n'a que des flots caressants. On sait d'ailleurs que le bain n'est pas la seule distraction que l'été offre aux touristes. Les promenades en mer, les parties de pêche aux flambeaux sont des éléments de plaisir toujours nouveaux, et nous ne parlons encore que pour mémoire

des beaux concerts bi-quotidiens que donne l'orchestre du Casino.

Grâce à tous ces moyens d'attraction, les touristes trouvent encore qu'il peut être charmant de passer à Monaco une saison d'été. Certes, nous n'avons pas la prétention de dire que la société est aussi nombreuse qu'en hiver, mais désormais la solitude ne se fera plus ici, en aucune saison, et la Principauté ne sera pas seulement une station hivernale. Monaco est réellement devenu ville de bains de mer.

A ce propos, qu'on nous permette, au moment où la saison commence, de publier quelques conseils utiles aux baigneurs.

1° Ne pas se baigner le matin de bonne heure, au sortir du lit, ni avant dans la nuit; adopter l'intervalle compris entre huit heures du matin et sept heures du soir.

2° Prendre un peu de repos avant le bain lorsqu'on a le sang échauffé par une longue course, ou le corps suant à la suite d'un exercice pénible ou de quelque promenade trop rapide et trop prolongée.

3° Ne pas se baigner aussitôt après avoir mangé; attendre trois ou quatre heures selon l'activité de l'estomac, pour que la digestion soit complètement achevée.

4° Ne permettre le bain aux enfants et aux personnes faibles qu'après leur avoir fait rompre le jeûne par un léger repas, suivi de trois ou quatre heures d'exercice modéré. Cet exercice est également salutaire aux personnes bien portantes.

5° Renoncer à l'usage du bonnet de taffetas ciré, qui a le grave inconvénient, non-seulement de s'opposer à la transpiration de l'enveloppe crânienne, mais même de la refouler, et de causer des névralgies ophthalmiques.

6° Se coiffer d'un chapeau de paille à larges bords, au travers duquel l'air et l'eau pénètrent également bien, et qui, de plus, a l'avantage de préserver la tête de l'ardeur du soleil.

7° Se mouiller la tête en entrant dans la mer.

Ce rafraîchissement est essentiellement favorable, parce qu'il prévient les céphalalgies, les pesanteurs de tête, l'insomnie, l'agitation dans le sommeil, si fréquentes, pour ne pas dire inévitables, chez les baigneurs qui négligent ou frondent l'ablution de la tête.

8° Ne pas rester au bain dans une immobilité complète, mais éviter d'en sortir et d'y rentrer alternativement comme on le fait souvent.

9° Sortir du bain avant l'arrivée du second frisson, qui doit être calculé à partir du moment où le premier saisissement occasionné par l'entrée à la mer est dissipé, jusqu'au moment où, la sensation du froid s'accroissant, on frissonne encore et l'on éprouve des serremments spasmodiques, des contractions involontaires.

10° En sortant de l'eau « s'essuyer vite avec du linge bien sec, mais sans être chauffé, depuis les pieds jusqu'à la tête, en frictionnant assez fortement la peau, sans crainte de la faire rougir, et prendre un léger exercice rendu d'autant plus actif qu'on se sentira plus refroidi. »

11° Ne pas user de l'eau tiède ou chaude, pour se laver les pieds au sortir du bain, et se servir de l'eau de mer froide puisée au bassin ou à la plage.

12° Ne pas suivre le conseil, trop souvent répété, de ne point s'essuyer le corps en sortant du bain, et de garder sur la peau l'eau adhérente à la surface. Cette pratique fait perdre complètement l'effet du bain, et même encourir les plus grandes chances de contracter les maladies produites par le contact trop prolongé du froid sur l'enveloppe extérieure de nos organes.

*Bains chauds d'eau de mer.*

Un grand nombre de personnes qui ne peuvent pas supporter les bains froids usent avec avantage des bains d'eau de mer chaude ou tiède. Beaucoup de malades en ressentent aussi le salutaire effet.

Dans ces bains, dont la température doit varier selon l'âge, le tempérament, la force du sujet ou la nature de la maladie, l'absorption est plus considérable et plus prompte que dans les bains froids; on doit donc les em-

ployer toutes les fois qu'on veut faire pénétrer dans le corps une quantité plus grande des diverses substances dont l'eau de mer est composée.

Ajoutons qu'on peut prendre des bains chauds d'eau de mer à l'établissement balnéaire de Monaco, ainsi que les bains d'eau douce.

CHRONIQUE.

Les travaux du chemin de fer de la ligne de Cavail- lon à Gap, marchent avec assez de célérité.

Sur la première section de cette ligne, de 39 kilom. de longueur, entre Cavail- lon et Pertuis, les travaux ne sont pas encore commencés; mais les terrains sont acquis en grande partie et les dispositions sont prises pour que les terrassements et les ouvrages d'art soient adjugés dans le courant de cette année.

Le gouvernement français vient d'autoriser le systè- me Larmanjat, des chemins de fer à un seul rail à éta- blir sur toutes les routes de France et d'Algérie. Une société, à la tête de laquelle est un entrepreneur de Marseille, va créer immédiatement un chemin de fer de Marseille à Carpentras, sur la grande route d'Aix et d'Avignon, d'une longueur de 140 kilomètres. On espère pouvoir en établir un kilomètre par jour.

On s'occupe, en ce moment à Paris, dans le monde des pêcheurs à la ligne, d'un appareil que nous con- naissons depuis 1867, puisqu'il figurait à l'exposition universelle; nous voulons parler du pêcheur automate, un instrument qui porte en lui-même le principe de son mouvement, c'est-à-dire qui pêche tout seul, pour- vu qu'on ait eu soin de l'accrocher solidement à la rive. L'inventeur, M. Frère, de Paris, rue du che- min-Vert, 40, a voulu que, par une pression constante, le hameçon se maintienne inamoviblement enfoncé dans les chairs et que la résistance graduelle et sans cesse renouvelée d'un ressort, vienne proportionnellement à bout du poisson le plus petit, comme du plus gros.

Le pêcheur automate est appelé à rendre de grands services, non-seulement dans les pêches fluviales, mais aussi dans les pêches maritimes, particulière- ment pour les pêches de la morue.

Ce qu'il y a de précieux dans cet instrument, c'est qu'il conserve au pêcheur ses chères lignes; il rem- place, sans plus de dépense que la canne, ce long bâton gênant qu'il n'est pas toujours facile de manœuvrer.

On écrit d'Italie :

« Le projet conçu par Verdi, immédiatement après la mort de Rossini, de confier à un certain nombre de *maestri* la composition d'un *Requiem* en mémoire de l'illustre défunt, est à la veille de son exécution. Le sort a désigné les noms des compositeurs qui collabo- reront à cet ouvrage. Ce sont, outre Verdi, Bazzini, Boucheron, Buzzola, Cagnoni, Coccia, Gasperi, Mabel- lini, Nini, Pedrotti, Petrella, Platania et Ricci. Des raisons de santé ont obligé Mercadante à refuser sa part de collaboration.

GERBE PARISIENNE.

La Grande-Duchesse Marie de Russie, venant de Florence, est arrivée à Paris.

La Grande-Duchesse n'a pas fait un voyage des plus faciles.

Elle a traversé le Mont-Cenis par un train spécial dans les conditions le plus émouvantes. Elle a dû franchir le torrent par une passerelle. Elle a dû encore passer à pied le pont de Saint-Jean, l'eau qui menaçait de couper la voie à une culée ayant rendu le passage excessivement dangereux. La Grande-Duchesse est accompagnée d'une de ses filles et d'une suite nombreuse. On assure qu'elle passera quinze jours à Vichy.

On parle tout bas, dit dit le *Globe artistique*, du pro- chain départ de madame Ristori pour le Brésil, où elle va faire une campagne artistique. Madame Ristori compte en apporter la bagatelle d'un million. Mais elle ne s'embarquera point seule. Une amie l'accompagne dans ce périlleux voyage. L'une et l'autre ont essayé de démentir cet axiome: que l'amitié constante n'avait plus cours. C'est cependant une monnaie à l'effigie de laquelle on n'est guère habitué, et qui, à force d'être rare, semble quelque fois fausse quand elle se présente. Madame Ristori et sa compagne, presque invisible, vivent ensemble depuis quinze ans, aucun nuage n'a pointé encore dans leur ciel d'azur. Le monde s'en mo- que, et elles se moquent du monde. Les poètes seuls croient et divinisent l'amitié; mais les poètes appar- tiennent à un troisième sexe neutre, non défini par Cuvier. Cette classe de bipèdes se fait remarquer par des instincts complètement différents des autres. Ils boivent, mangent et marchent d'une façon particulière. On les élève avec des jaunes d'œufs à la façon des rossi- gnols; quand ils réfléchissent, ils se grattent la tête avec un ongle ordinairement terminée en griffe. Du reste, ils sont faciles à apprivoiser; quoique d'un abord assez sauvage, leurs mœurs sont, ou très-paisibles, ou très-dérégées. Quelques-uns sont susceptibles d'un vague attachement. Le plus grand nombre meurt jeune, faute de pâture; dans la belle saison, ils s'abattent par troupes dans les banlieues. On les reconnaît à leur habi- tude de marcher les pieds dans la boue et la tête dans les étoiles.

Un auteur infortuné annonçait hier son départ pour Orange.

— Et pourquoi allez-vous à Orange?

— C'est le pays de Pigault-Lebrun et du plus applaudi des quarante. J'y vais faire des recher- ches généalogiques et j'espère bien prouver à mon retour que je suis un peu neveu de M. Emile Augier. Cet illustre nom étant le seul *Sésame* qui ouvre les portes du Théâtre-Français, quelqu'un s'écria :

— On dit : je suis bâtard de son apothicaire.

— J'y avais songé, reprit gravement l'auteur refusé, mais j'ai craint de lire dans les journaux ceci : « La Comédie-Française, tant de fois et si in- justement accusée de partialité, vient de s'honorer par un acte d'indépendance; elle a refusé à l'una- nimité le drame de M. X, bien qu'il fût proche parent du *pharmacien* de M. Emile Augier dont la protection cependant ne saurait être inefficace. » On ferait de l'indépendance sur mon dos, tandis qu'avec une généalogie incontestable...

— Si c'était votre talent qui le fût, vous n'auriez pas besoin de généalogie, affirmait-t-on autour de lui.

— Messieurs, s'écria le futur neveu de M. Emile Augier, en prenant une pose d'orateur, sous l'an- cien régime.

— Ah! passons au déluge.

— Sous l'ancien régime, le plus obscur des hobe- reaux avait le droit de faire ses preuves. Eh bien! sous un régime où la justice est censée accordée à tous, on nous empêche de faire nos preuves litté- raires. J'ai peut-être plus de talent que les plus célèbres.

— Oh!

— Qu'en savez-vous? Je n'ai pas fait mes preu- ves.

VARIÉTÉS.

Un homme de beaucoup d'esprit, qui a vécu dans le monde du théâtre, des lettres et des arts sous l'Empire et pendant la Restauration, a publié un livre curieux sur ces deux époques; ce livre est intitulé: *les Mémoires d'un parasite*.

Les Mémoires d'un parasite ne sont autre chose que l'histoire de Coupigny.

M. de Coupigny était célèbre sous un triple rapport: célèbre comme pêcheur à la ligne, célèbre comme auteur de quelques romances assez estimées, célèbre enfin à titre d'amateur féroce de dîners en ville. M. de Coupigny, au dire de ses amis les plus intimes, n'avait pas, depuis l'âge de raison, dîné une seule fois chez lui.

On conçoit que l'homme qui n'a jamais dîné chez lui devait connaître toutes les maisons intéressantes de Paris et toutes les anecdotes de son époque.

L'auteur des Mémoires d'un parasite a beaucoup connu Coupigny, et c'est presque d'après des notes de lui que son livre a été fait.

D'un caractère mordant et satirique, Coupigny se gardait bien de diriger des épigrammes contre les acteurs en réputation et les gens ayant une salle à manger hospitalière. Il avait reçu une terrible leçon; pour s'être permis une plaisanterie sur M<sup>me</sup> Duchesnois, il s'était vu refuser, à l'heure du dîner, la porte de la célèbre tragédienne.

Ses critiques s'adressaient volontiers aux auteurs dramatiques. Il avait, lorsqu'on jouait un ouvrage nouveau, l'habitude de dire, en remuant la tête d'un air de regret:

— Pourquoi ne m'a-t-il pas consulté!

Et il répétait cet éternel refrain tant que durait la pièce.

Or, veut-on savoir quel conseil aurait donné Coupigny si on l'avait consulté? Voici un exemple: *La Somnambule* de Scribe venait d'obtenir un immense succès. Au foyer, Coupigny se mit à dire, suivant son habitude:

— Ah! si Monsieur Scribe m'avait consulté?

— Et bien, lui dit quelqu'un, si Scribe vous eût consulté, que lui auriez vous conseillé?

— Je lui aurais donné un conseil qui, s'il l'eût suivi, aurait assuré à sa pièce un succès pareil à celui de *Fanchon la vieilleuse*.

(*Fanchon la vieilleuse*, qui commença la réputation de M<sup>me</sup> Belmont, charmante actrice devenue plus tard M<sup>me</sup> Emmanuel Dupaty, était pour les vieux amateurs du vaudeville, le type des grands succès. La pièce eut plus de cent cinquante représentations consécutives, chose fort rare à cette époque.)

— Mais enfin, reprit l'interlocuteur de Coupigny, voyons donc ce fameux conseil.

— Je lui aurais conseillé de faire de la pièce une arlequinade.

Coupigny ne connaissait rien au monde de sublime comme une arlequinade. Il en avait fait trois dans sa vie: les deux premières avaient été doucement ballottées; la troisième et dernière avait été outrageusement sifflée. Coupigny était au comble de l'indignation. Ce n'était pas sa pièce qu'on sifflait, c'était une arlequinade! Oh profanation! il ne cherchait pas si sa pièce avait quelque côté faible par où elle avait pu déplaire au public; il s'écriait, avec la colère la plus risible:

— Mais il n'y a donc pas de police ici.

On se permet beaucoup de choses avec un homme auquel bon gré mal gré on donne souvent à dîner. Coupigny était très fréquemment en butte aux plaisanteries piquantes de ses aimables amphitrions. Il dînait deux fois par semaine chez M<sup>me</sup> Contat, qu'il n'amusait pas tous les jours. Coupigny avait une mise assez négligée, et son linge était, notamment, d'une fraîcheur douteuse. Sur ce linge fané, Coupigny plaçait habituellement une épingle de prix.

C'est, disait-il en la faisant admirer, un souvenir de ma grandeur passée. Quand j'étais secrétaire général du ministère des cultes, sous M. de Portalis... vous savez que le père Portalis était presque aveugle... c'est moi qui faisais tout. En ma qualité de secrétaire général, je remplissais, dans les grandes cérémonies religieuses auxquelles la cour de l'Empereur assistait, les fonctions de maître des cérémonies; dans ces occasions, les princes me faisaient des cadeaux: j'ai reçu une infinité d'épingles et celle-ci est une des moins belles.

Un soir, M<sup>me</sup> Contat rencontre Coupigny au foyer de

la Comédie-Française. Aussitôt qu'il l'aperçut, Coupigny s'élança vers elle et lui baisa la main d'après toutes les règles de la galanterie du Directoire et de l'Empire.

— Bonsoir, Coupigny; vous me négligez, mon cher: vous n'êtes pas venu dîner chez moi depuis avant-hier.

— Belle dame, mon intention était d'aller vous présenter mes hommages demain, à six heures.

— Très bien! Mais, mon cher Coupigny, permettez-moi de vous donner un bon conseil, à vous qui en donnez d'excellents à tout le monde.

— Si je vous le permets! mais je serais trop heureux d'occuper un instant votre attention.

— Voici à quoi je songe depuis quelque temps: j' imagine que vous ne feriez pas mal de vendre une de vos belles épingles pour avoir de quoi faire blanchir vos chemises.

Coupigny avait l'épiderme dur. Il n'alla pas moins le lendemain dîner chez M<sup>me</sup> Contat.

Coupigny avait une clientèle réglée, et exprimait avec amertume son mécontentement, quand le client du jour se permettait de dîner hors de chez lui, Talma avait Coupigny des mois entiers à Brunoy, et Talma ne l'invitait pas toujours; mais Coupigny trouvait moyen d'arriver tout juste au moment du départ.

— Vous partez pour la campagne? disait-il avec une surprise parfaitement jouée; eh bien! je pars avec vous.

— Mais la voiture est complète.

Cela ne fait rien: je me gênerai, je me ferai petit.

Et, sans attendre une autre observation, il grimpa lestement dans la voiture, et s'y plaça plus commodément possible.... pour lui.

A Paris, il lui arrivait d'aller dîner chez Talma, qu'il trouvait prêt à aller lui-même dîner en ville.

— Mon cher Coupigny, disait Talma, je suis bien fâché, mais je ne dine pas chez moi.

— Bah! où donc dînerai-je, moi? Ma foi, tans pis, je vais avec toi.

Au commencement de la belle saison, Coupigny, muni de son attirail de pêche, se mettait en diligence et allait exploiter l'hospitalité des châteaux. Si, par hasard, dans la voiture il rencontrait quelque propriétaire des environs, il entrait de suite en conversation avec cette personne qu'il voyait pour la première fois, et s'enquerrait si elle avait une belle chasse ou une belle pêche sur ses propriétés.

Si la réponse était affirmative, Coupigny, saisissant la balle au bond, s'invitait sans cérémonie.

— Monsieur, disait-il, je suis fou de la chasse; je suis, sans me vanter, un pêcheur de premier ordre. Si vous voulez bien me le permettre, dans ma tournée, j'irai vous faire une petite visite.

Comment refuser un homme si obligeant et, en somme, si amusant, car Coupigny avait beaucoup d'esprit quand il ne pensait pas aux arlequinades.

Coupigny déjeûnait-il au moins chez lui? C'est une question que nul n'a su résoudre. Quand on arrivait chez lui le matin, on traversait la salle à manger; un buffet toujours entr'ouvert laissait apercevoir un pâté que, pendant plusieurs années, on a toujours vu entier, ce qui fait supposer qu'il était en carton. Le premier mot de Coupigny, en recevant son visiteur, était:

— Je suis au désespoir, mon cher, que vous arriviez si tard. Il y a un quart d'heure, j'ai ouvert un excellent pâté dont j'aurais été enchanté de vous faire goûter.

Coupigny mourut. Le jour de son enterrement, on aurait pu dire de lui ce que Piron disait de Fontenelle en le voyant porter en terre:

— Voilà la première fois qu'il sort de chez lui pour ne pas dîner en ville.

H. AUGER.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Publication faite en exécution des articles 13, 14 et 15 de l'Ordonnance en date du 28 février 1862.

Par acte reçu par M<sup>e</sup> Théophile Bellando, notaire à

Monaco, le 23 Mai 1869, enregistré et transcrit au bureau de la conservation des hypothèques,

L'Administration des Domaines a acquis 1<sup>o</sup> de la dame Honorine Notto, veuve du sieur Joseph Sugranés, 2<sup>o</sup> de la dame Virginie Notto, épouse du sieur Alexandre Fille, maître serrurier, dûment assistée et autorisée par son mari, tous propriétaires domiciliés et demeurant à Monaco,

Moyennant le prix de deux cent francs, cinquante mètres soixante-dix centimètres de terrain, avec deux oliviers y existant faisant partie d'une propriété rurale que les dites dames Honorine Sugranés et Virginie Fille, possèdent de moitié et par indivis entr'elles sur le territoire de la Principauté, quartier des Salines, confinant la portion de terrain vendue, en pied le chemin du cap d'Ail, en tête un terrain appartenant au Domaine, et à l'est la partie restante de la propriété des venderesses.

Les personnes pouvant avoir sur cet immeuble des hypothèques légales antérieures au contrat ci-dessus et non encore inscrites, sont informées qu'elles pourront en requérir l'inscription dans le délai d'un mois et que à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur le dit immeuble, le tout conformément aux dispositions de l'article 14 de l'ordonnance en date du 28 février 1862 susmentionnée.

Pour l'Administration des Domaines,  
De LORR, Défenseur.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 31 Mai, au 6 Juin 1869.

GOLFE JUAN. b. *St-Jean*, français, c. Barralis, sable  
ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.  
ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.  
NICE. b. *Immaculée Conception*, id. c. Donati, m. d.  
ID. b. *Aigle Impérial*, id. c. Olivier, id.  
ID. b. *St-Jean-Baptiste*, id. c. Dalais, id.  
ID. b. *N.-D. des Miséricordes*, italien, c. Marce-  
naro, id.

CASSIS. b. *la Victoire*, français, c. Spanet, chaux  
MENTON. b. *goëlette Elving*, id. c. Palmaro, vin  
CRUS S-GEORGES. b. *Sept frères*, id. c. Rey, briques

MARSEILLE. b. *Charles et Anaïs*, id. c. Bonfort, id.  
GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Fornero, sable  
ID. b. *le Var*, id. c. Mangiapan, id.  
ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
ID. b. *Alexandre*, id. c. Baille, id.  
ID. b. *Pauline*, id. c. Gabriel, id.  
ID. b. *Trois sœurs*, id. c. Castagne, id.  
ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.  
ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.

ST-TROPEZ. *goëlette la Grande Combe*, id. c. Gautier,  
pierres

GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, sable  
ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
NICE. b. *Vierge des Anges*, id. c. Palmaro, m. d.  
ID. b. *Sylphide*, id. c. Jules, id.  
ID. b. *Deux frères*, id. c. Palmaro, id.

GOLFE JUAN. b. *le Var*, id. c. Mangiapan, sable  
GOLFE EZA. b. *Eveline*, id. c. Cairasco, chaux  
NICE. b. *Marie*, id. c. Constantin, m. d.  
GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Fornero, sable  
ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.  
FINALE. b. *Antoine Saccone*, italien, c. Saccone, m. d.  
CRUS S-GEORGES. b. *St-Vincent*, français, c. Mar-  
tin, briques

Départs du 31 Mai au 6 Juin 1869.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Fornero sur lest  
ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.  
ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.  
ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.  
ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
MENTON. b. *Aigle Impérial*, id. c. Olivier, m. d.  
ID. b. *Immaculée Conception*, id. c. Donati, id.  
ID. b. *St-Jean Baptiste*, id. c. Dalais, id.  
ST-RAPHAEL. b. *St-François*, id. c. Estagne, engins  
de pêche

MENTON. b. *la Victoire*, id. c. Spanet, chaux  
CASSIS. b. *la Providence*, id. c. Durand sur lest  
ID. b. *le Gaston*, id. c. Bonifay, id.  
VINTIMILLE. b. *N.-D. des Miséricordes*, italien, c.  
Marcenaro, m. d.  
MENTON. b. *Sept frères*, français, c. Rey, briques  
MARSEILLE. b. *Charles et Anaïs*, id. c. Bonfort s. lest

GOLFE JUAN. b. *le Var*, français, c. Mangiapan, id.  
 ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.  
 ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *Alexandre*, id. c. Baille, id.  
 ID. b. *Pauline*, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. *Trois sœurs*, id. c. Castagne, id.  
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
 MENTON. b. *Vierge des Anges*, id. c. Palmaro, m. d.  
 ID. b. *Deux frères*, id. c. Palmaro, id.  
 ID. b. *Sylphide*, id. c. Jules, id.  
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, id. c. Mangiapan s. lest  
 ST-JEAN. b. *l'Eveline*, id. c. Cairasco, id.  
 NICE. b. *Marie*, id. c. Constantin, id.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *St-Jean*, id. c. Barralis, id.  
 MENTON. b. *St-Vincent*, id. c. Martin, briques

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — Saison d'été.

TRAINS DIRECTS

De Monaco à Nice, Marseille, Lyon et Paris et de Nice à Monaco.

	1 <sup>er</sup> DÉPART	2 <sup>me</sup> DÉPART	3 <sup>me</sup> DÉPART	4 <sup>me</sup> DÉPART	5 <sup>me</sup> DÉPART
	H. M.				
De Monaco à Nice. . . . .	7.55 mat.	midi 20	4.15 soir	7.05 soir	11.10 soir
De Nice à Marseille . . . . .	9. » id.	1.30 soir	» »	» »	» »
De Marseille à Lyon. . . . .	3.45 soir	9.45 id.	» »	» »	» »
Arrivée à Paris	8. » mat.	6. » soir.	» »	» »	» »
De Nice à Monaco. . . . .	6.45 mat.	10.20 mat.	midi 37	4. » soir	6.55 soir

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

UNE VISITE A MONACO

du même auteur. — Prix : 50 c.; par la poste, 60 c.

LE MONETE DEI GRIMALDI

PRINCIPI DI MONACO

raccolte ed illustrata dal Cav<sup>o</sup> professore GIROLAMO ROSSI  
 membro di varie accademie.

Un vol. g. in-8° — Prix : 5 fr.; par la poste, 6 fr.

MONTBRUN-LES-BAINS.

EAUX MINÉRALES SULFUREUSES ET SALINES.

Salles d'inhalation gazeuse froide et de pulvérisation, douches laryngiennes, hydrothérapie thermale. Salons de musique et de conversation. — Cure des maladies de poitrine, des affections rhumatismales, d'arthroses, syphilitiques et scrofuleuses.

Etablissement de premier ordre, à 8 heures de Montpellier, par le chemin de fer de Carpentras, par Saull de Vaucluse, ou le Buis. 10-3

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

1<sup>er</sup> Départ 8 h. du m. — 2<sup>e</sup> départ : 2 heures.  
 3<sup>e</sup> — 4 h. du soir. — 4<sup>e</sup> (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON :

1<sup>er</sup> départ 10 h. du matin — 2<sup>e</sup> départ 1 h. du soir  
 3<sup>e</sup> — 4 h. 1/2 du soir — 4<sup>e</sup> — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales

**Le Journal financier**  
**L'UNION DES ACTIONNAIRES**  
 (Troisième Année)

LES MARDIS et les VENDREDIS  
 LE SEUL paraissant DEUX FOIS par semaine

Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS :  
 Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France).  
 Un numéro : 20 centimes

BUREAU : 18, Chaussée-d'Antin, Paris  
 Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

JOLIES VILLAS pour 22,000 fr.

Pour achat de maisons, campagnes ou lot de terrain, S'adresser à M. de Millo.

A VENDRE OU A LOUER  
 près du Casino

JOLIE VILLA

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.  
 S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Saugeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

BAINS DE MER DE MONACO.

Ouverture de la Saison le 15 Avril.

La rade de MONACO protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage ainsi qu'à TROUVILLE, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. — CABINES élégantes et bien aérées.

BAINS D'EAU DOUCE ET BAINS DE MER CHAUDS.

LE SEUL BAIN DE MER possédant un CASINO, qui offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN, HOMBURG et BADEN-BADEN. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION ET DE BAL. — CABINET DE LECTURE où se trouvent toutes les publications françaises et étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Les JARDINS DE MONTE-CARLO qui s'étendent en terrasses du CASINO à la mer offrent, outre les points de vue les plus pittoresques, des promenades agréables au milieu des Palmiers, des

Caroubiers, des Cactus, des Aloès, des Géraniums, des Lauriers-rose, des Tamarins et de toute la flore d'Afrique.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures; de MARSEILLE à MONACO en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO. Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.